

AB LOCATION BORDEAUX
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 5 avenue du Meilleur Ouvrier de France,
33700 BORDEAUX
818 573 230 RCS BORDEAUX

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2026**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

RESOLUTION 2 - AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 214 756,32 euros de la manière suivante :

Dotation aux réserves :

- Dotation aux autres réserves, soit 214 756,32 euros

En conséquence, le compte des capitaux propres se présentera désormais comme suit :

Capital social.....	100 000,00 euros
Réserve légale.....	10 000,00 euros
Autres réserves.....	2 245 744,72 euros
Subventions d'investissement.....	14 623,42 euros
Provisions réglementées.....	3 991 305,00 euros
 TOTAL.....	 6 361 673,14 euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial	170 799		170 799	170 799
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	23 428	10 377	13 051	15 394
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	19 752 579	7 703 685	12 048 893	7 101 563
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	233 922		233 922	2 468 823
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	20 180 728	7 714 062	12 466 665	9 756 578
	STOCKS ET EN-COURS				
COMPTES DE REGULARISATION	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 290 886	155 438	1 135 447	691 173
	Autres créances	240 424		240 424	126 118
	Charges constatées d'avance	6 679		6 679	6 318
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	200 000		200 000	
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 536 732		1 536 732	1 282 205
	Total de l'actif circulant (IV)	3 274 720	155 438	3 119 282	2 105 814
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		23 455 448	7 869 501	15 585 947	11 862 392

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

1 537 989

945 508

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 100 000)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 030 988	1 398 030
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	214 756	882 959
	Subventions d'investissement	14 623	28 634
	Provisions réglementées	3 991 305	3 844 514
	Total des capitaux propres	6 361 673	6 264 136
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	8 035 583	3 231 308
	Emprunts et dettes financières divers (2)	277 066	176 160
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	120 376	15 923
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300 846	347 671
	Dettes fiscales et sociales	318 214	282 918
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	171 249	1 491 189
	Autres dettes	940	53 086
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	9 224 274	5 598 256
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	15 585 947	11 862 392
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	214 756,32	882 958,90
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	3 261 192	3 752 196
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	12 591		12 591	14 345
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 841 796		4 841 796	4 085 703
	Montant net du chiffre d'affaires	4 854 388		4 854 388	4 100 048
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			114 910	14 600
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			1 844	21 662
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			1 096 609	
	Autres produits			14 315	5
Total des produits d'exploitation				6 082 067	4 136 315
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			25 530	26 469
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 315 596	1 320 638
	Impôts, taxes et versements assimilés			118 758	56 269
	Salaires			242 172	255 517
	Cotisations sociales			135 548	115 228
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 409 675	1 427 844
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			35 384	15 600
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			1 199 390	
	Autres charges			12 884	22 974
Total des charges d'exploitation				5 494 935	3 240 539
RESULTAT D'EXPLOITATION				587 132	895 776

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		587 132	895 776
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	5 033	32 309
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		5 033	32 309
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	191 153	62 134
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		191 153	62 134
RESULTAT FINANCIER		(186 119)	(29 825)
RESULTAT COURANT avant impôts		401 012	865 951
	Produits exceptionnels	152 779	1 318 778
	Charges exceptionnelles	299 570	974 720
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(146 791)	344 058
Participation des salariés aux résultats		384	36 394
Impôts sur les bénéfices		39 081	290 656
Total des produits		6 239 879	5 487 401
Total des charges		6 025 123	4 604 442
RESULTAT DE L'EXERCICE		214 756	882 959
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 585 947** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 239 879** euros et un total **charges** de **6 025 123** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **214 756** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Dans le cadre de la première application du règlement ANC 2022-05, applicable à compter du présent exercice, les principaux reclassements significatifs opérés sur la présentation des comptes sont les suivants :

- Les opérations précédemment enregistrées en transferts de charges ont été reclassées, selon leur nature économique, soit en diminution des comptes de charges correspondants, soit dans les comptes de produits appropriés ;
- Les comptes courants associés et intra-groupes, précédemment enregistrés en « emprunts et dettes financières diverses », ont été reclassés dans le poste « autres dettes ».

Ce changement de réglementation se traduit par des reclassements au sein des produits d'exploitation et des charges d'exploitation.

Voici les montants comptabilisés en résultat d'exploitation 2025 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du règlement :

- Produits sur cessions d'immobilisations : 1 096 609 €
- Charges sur valeurs comptables nettes immobilisations cédées : 1 199 390 €
- Charges de gestion courante sur réclamation assurance suite à sinistre : 1 118 €
- Produits de gestion courante sur régularisations tiers : 14 310 €
- Produits d'assurances suite à reversement de la compagnie Roffidal : 22 756 €

Les changements qui résultent de l'application du PCG 2022-06 n'ont aucun impact, ni sur le résultat, ni sur les capitaux propres, ni sur la situation financière de la société.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ces changements modifient la définition du résultat exceptionnel, ainsi que les modèles des états financiers.

Enfin, la technique des transferts de charges est supprimée.

Immobilisations

- Les immobilisations ont été évaluées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires et hors frais financiers ; elles sont amorties suivant la durée réelle d'utilisation
- la durée d'usage correspond à la durée réelle d'utilisation
- le matériel de transport a été amorti sur la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur résiduelle en fin de période d'utilisation
- la valeur résiduelle est fixée à la côte Argus, soit 45% de la valeur d'origine après 4 ans d'utilisation
- l'amortissement économique représente la perte de la valeur du véhicule, en application de la côte Argus, et s'établit comme suit : 18% la 1ère année, 15% la 2ème année, 12% la 3ème année et 10% la 4ème année.

Stocks et en cours

Néant.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques

Dans le cadre de la première application du règlement ANC 2022-05, applicable à compter du

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

présent exercice, les principaux reclassements significatifs opérés sur la présentation des comptes sont les suivants :

- Les opérations précédemment enregistrées en transferts de charges ont été reclassées, selon leur nature économique, soit en diminution des comptes de charges correspondants, soit dans les comptes de produits appropriés ;
- Les comptes courants associés et intra-groupes, précédemment enregistrés en « emprunts et dettes financières diverses », ont été reclassés dans le poste « autres dettes ».

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	170 799					170 799
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	170 799					170 799
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	23 428					23 428
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	3 521					3 521
	Matériel de transport	14 796 798		8 554 053		3 611 282	19 739 568
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 489					9 489
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	2 468 823		1 829 143	4 064 044		233 922
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 302 060		10 383 196	4 064 044	3 611 282	20 009 929
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		17 472 858		10 383 196	4 064 044	3 611 282	20 180 728

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

Régimen IVA 2012-13						
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		8 034	2 343		10 377
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		2 857	352		3 209
	Matériel de transport		7 698 761	2 405 686	2 411 893	7 692 554
	Matériel de bureau, mobilier		6 628	1 294		7 922
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			7 716 280	2 409 675	2 411 893	7 714 062
TOTAL			7 716 280	2 409 675	2 411 893	7 714 062

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport	299 570			152 779			146 791
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	299 570			152 779			146 791
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	299 570			152 779			146 791
TOTAL GENERAL NON VENTILE		299 570			152 779		146 791

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	3 844 514	299 570	152 779	3 991 305
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	3 844 514	299 570	152 779	3 991 305
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
Dont dotations et reprises	Autres	121 899	35 384	1 844	155 438
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	121 899	35 384	1 844	155 438
	TOTAL GENERAL	3 966 413	334 954	154 623	4 146 743
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	192 442	192 442	
	Autres créances clients	1 098 444	1 098 444	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	178 911	178 911	
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 389	26 389	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	35 124	35 124	
	Charges constatées d'avance	6 679	6 679	
	TOTAL DES CREANCES	1 537 989	1 537 989	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	8 035 583	2 192 877	5 842 706	
	Emprunts et dettes financières divers	171 644	171 644		
	Fournisseurs et comptes rattachés	300 846	300 846		
	Personnel et comptes rattachés	100 307	100 307		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 057	52 057		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	122 882	122 882		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	42 968	42 968		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	171 249	171 249		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	106 362	106 362		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	9 103 898	3 261 192	5 842 706	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 294 166			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 493 100			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Charges à payer		296 247
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 012
INT COURUS SUR EMPRUNTS	7 012	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		107 417
FSSEURS. FACT.NON.PARVENUES	107 417	
Dettes fiscales et sociales		181 400
CONGES PAYES-CH. A PAYER	70 708	
PERSONNEL AUTRES CH.A PAYER	29 599	
CHARGE/CP A PAYER	30 582	
ORG. SOCIAUX - CHARGES A PAYER	6 930	
CH.A.PAYER-TAXE APPRENTISSAGE-	239	
FORMATION CONTINUE	1 596	
ETAT - CHARGES / CP A PAYER	2 121	
ETAT - CHARGES A PAYER	39 624	
Autres dettes		418
CHARGES DIVERSES A PAYER	418	

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2025

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	214 756	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles	13 110	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les véhicules des sociétés	1 512	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles	384	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités	1 466	
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés	39 081	
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR)		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
	Plus-values soumises au régime de fusions		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Réintégrations diverses		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	270 309	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		36 394
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR)		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 %		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Déductions diverses		77 590
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	TOTAL II		113 984
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		270 309	113 984
RESULTAT FISCAL		156 325	
BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 398 030	632 959			2 030 988
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	882 959	(882 959)		214 756	214 756
Subventions d'investissement	28 634			(14 010)	14 623
Provisions réglementées	3 844 514			146 791	3 991 305
TOTAL	6 264 136	(250 000)		347 537	6 361 673

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués250 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1250 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-16 014 136

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif6 014 136

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure97 537

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		4	
	Cadres et ingénieurs		1	
	Autres catégories			
	TOTAL		5	

--

SAS AB LOCATION BORDEAUX

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31/12/2025

Groupe Sully SARL

Aéropole Pau-Pyrénées

Route de l'Aéroport

64121 Serres-Castet - France

T +33 (5) 59 33 73 73

F +33 (5) 59 33 73 74

Clos des Dominicaines

Avenue Belzunce

64130 Mauléon - France

T +33 (5) 59 28 33 98

F + 33 (5) 59 28 68 84

E contact@groupe-sully.fr

SI www.groupe-sully.fr



Serres-Castet, le 09 juin 2026

S.A.S. AB LOCATION BORDEAUX

5 av. du meilleur ouvrier de France

33700 MERIGNAC

Messieurs les Actionnaires,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AB LOCATION BORDEAUX relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS AB LOCATION BORDEAUX à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Groupe Sully SARL

Aéropole Pau-Pyrénées

Route de l'Aéroport

64121 Serres-Castet - France

T +33 (5) 59 33 73 73

F +33 (5) 59 33 73 74

Clos des Dominicaines

Avenue Belzunce

64130 Mauléon - France

T +33 (5) 59 28 33 98

F + 33 (5) 59 28 68 84

E contact@groupe-sully.fr

SI www.groupe-sully.fr

III- Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

IV- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations significatives

Nous avons procédé, sur la base des éléments disponibles, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues pour la détermination des provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice.

La société a constitué une provision pour amortissements dérogatoires dont le montant inscrit au passif du bilan s'élève à 3 991 305 € au 31 Décembre 2025. La justification et les modalités de détermination de cette provision sont relatées dans l'annexe dans la note portant sur « Immobilisations ».

- Présentation d'ensemble des comptes annuels

Nous nous sommes assurés de la concordance avec la comptabilité des informations données dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS AB LOCATION BORDEAUX à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821.55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

GROUPE SULLY SARL
Bernadette OZIOL



GROUPE SULLYAéropôle Pau Pyrénées
19 rue d'Ayous64121 SERRES CASTET
Tél. : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 74
contact@groupe-sully.fr
RCS Pau 348 478 256 00033 - APE 6920Z**SAS AB LOCATION BORDEAUX**

Page : 1

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial	170 799		170 799	170 799
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	23 428	10 377	13 051	15 394
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	19 752 579	7 703 685	12 048 893	7 101 563
	Autres immobilisations corporelles	233 922		233 922	2 468 823
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	20 180 728	7 714 062	12 466 665	9 756 578
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 290 886	155 438	1 135 447	691 173
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	240 424		240 424	126 118
	Charges constatées d'avance	6 679		6 679	6 318
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	200 000		200 000	
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 536 732		1 536 732	1 282 205
	Total de l'actif circulant (IV)	3 274 720	155 438	3 119 282	2 105 814
	Frais d'émission des emprunts (V)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	23 455 448	7 869 501	15 585 947	11 862 392
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			1 537 989	945 508
	(2) dont créances à moins d'un an				

GROUPE SULLY

Aéropôle Pau Pyrénées

19 rue d'Ayous

64121 SERRES CASTET

Tel. 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 74

contact@groupe-sully.fr

RCS Pau 348 478 256 00035 - APE 6920Z

SAS AB LOCATION BORDEAUX

Page :

2

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 100 000)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 030 988	1 398 030
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	214 756	882 959
	Subventions d'investissement	14 623	28 634
	Provisions réglementées	3 991 305	3 844 514
	Total des capitaux propres (I)	6 361 673	6 264 136
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	8 035 583	3 231 308
	Emprunts et dettes financières divers (2)	171 644	176 160
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	120 376	15 923
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300 846	347 671
	Dettes fiscales et sociales	318 214	282 918
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	171 249	1 491 189
	Autres dettes	106 362	53 086
	Total des dettes⁽¹⁾ (IV)	9 224 274	5 598 256
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	15 585 947	11 862 392
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	3 261 192	3 752 196
	(2) Dont emprunts participatifs		

GROUPE SULLYAéropôle Pau Pyrénées
19 rue d'Avous**SAS AB LOCATION BORDEAUX**

Page : 3

64121 SERRES CASTET
Tél. : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 74
contact@groupe-sully.fr
RCS Pau 348 478 266 00036 APE 6920Z**Compte de Résultat 1/2**Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06**31/12/2025****31/12/2024**

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	12 591		12 591	14 345
	Production vendue	4 841 796		4 841 796	4 085 703
	Montant net du chiffre d'affaires	4 854 388		4 854 388	4 100 048
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			114 910	14 600
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			1 844	21 662
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			1 096 609	
	Autres produits			14 315	5
Total des produits d'exploitation				6 082 067	4 136 315
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			25 530	26 469
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 315 596	1 320 638
	Impôts, taxes et versements assimilés			118 758	56 269
	Salaires			242 172	255 517
	Cotisations sociales			135 548	115 228
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 409 675	1 427 844
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			35 384	15 600
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			1 199 390	
	Autres charges			12 884	22 974
Total des charges d'exploitation				5 494 935	3 240 539
RESULTAT D'EXPLOITATION				587 132	895 776

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

GROUPE SULLYAéropôle Pau Pyrénées
19 rue d'Ayous

64121 SERNES CASTET

Tel : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 74
contact@groupe-sully.fr

RCS Pau 348 478 256 00008 - APE 6202Z

SAS AB LOCATION BORDEAUX

Page :

4

Compte de Résultat 2/2Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		587 132	895 776
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	5 033	32 309
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		5 033	32 309
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	191 153	62 134
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		191 153	62 134
RESULTAT FINANCIER		(186 119)	(29 825)
RESULTAT COURANT avant impôts		401 012	865 951
	Produits exceptionnels	152 779	1 318 778
	Charges exceptionnelles	299 570	974 720
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(146 791)	344 058
Participation des salariés aux résultats		384	36 394
Impôts sur les bénéfices		39 081	290 656
Total des produits		6 239 879	5 487 401
Total des charges		6 025 123	4 604 442
BENEFICE OU PERTE		214 756	882 959
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 585 947 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 6 239 879 euros** et un total **charges de 6 025 123 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 214 756 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Dans le cadre de la première application du règlement ANC 2022-05, applicable à compter du présent exercice, les principaux reclassements significatifs opérés sur la présentation des comptes sont les suivants :

- Les opérations précédemment enregistrées en transferts de charges ont été reclassées, selon leur nature économique, soit en diminution des comptes de charges correspondants, soit dans les comptes de produits appropriés ;
- Les comptes courants associés et intra-groupes, précédemment enregistrés en « emprunts et dettes financières diverses », ont été reclassés dans le poste « autres dettes ».

Ce changement de réglementation se traduit par des reclassements au sein des produits d'exploitation et des charges d'exploitation.

Voici les montants comptabilisés en résultat d'exploitation 2025 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du règlement :

- Produits sur cessions d'immobilisations : 1 096 609 €
- Charges sur valeurs comptables nettes immobilisations cédées : 1 199 390 €
- Charges de gestion courante sur réclamation assurance suite à sinistre : 1 118 €
- Produits de gestion courante sur régularisations tiers : 14 310 €
- Produits d'assurances suite à reversement de la compagnie Roffidal : 22 756 €

Les changements qui résultent de l'application du PCG 2022-06 n'ont aucun impact, ni sur le résultat, ni sur les capitaux propres, ni sur la situation financière de la société.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ces changements modifient la définition du résultat exceptionnel, ainsi que les modèles des états financiers.

Enfin, la technique des transferts de charges est supprimée.

Immobilisations

- Les immobilisations ont été évaluées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires et hors frais financiers ; elles sont amorties suivant la durée réelle d'utilisation
- la durée d'usage correspond à la durée réelle d'utilisation
- le matériel de transport a été amorti sur la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur résiduelle en fin de période d'utilisation
- la valeur résiduelle est fixée à la côte Argus, soit 45% de la valeur d'origine après 4 ans d'utilisation
- l'amortissement économique représente la perte de la valeur du véhicule, en application de la côte Argus, et s'établit comme suit : 18% la 1ère année, 15% la 2ème année, 12% la 3ème année et 10% la 4ème année.

Stocks et en cours

Néant.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques

Dans le cadre de la première application du règlement ANC 2022-05, applicable à compter du

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

présent exercice, les principaux reclassements significatifs opérés sur la présentation des comptes sont les suivants :

- Les opérations précédemment enregistrées en transferts de charges ont été reclassées, selon leur nature économique, soit en diminution des comptes de charges correspondants, soit dans les comptes de produits appropriés ;
- Les comptes courants associés et intra-groupes, précédemment enregistrés en « emprunts et dettes financières diverses », ont été reclassés dans le poste « autres dettes ».

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	170 799					170 799
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	170 799					170 799
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	23 428					23 428
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	3 521					3 521
	Matériel de transport	14 796 798		8 554 053		3 611 282	19 739 568
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 489					9 489
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	2 468 823		1 829 143	4 064 044		233 922
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 302 060		10 383 196	4 064 044	3 611 282	20 009 929	
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		17 472 858		10 383 196	4 064 044	3 611 282	20 180 728

GROUPE SULLYAéropôle Pau Pyrénées
10 rue d'Ayous64121 SERRES CASTET
Tél. : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 74
contact@groupe-sully.fr
RCS Pau 348 478 258 00035 - APE 6920Z**SAS AB LOCATION BORDEAUX**

Page : 17

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		8 034	2 343		10 377
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		2 857	352		3 209
	Matériel de transport		7 698 761	2 405 686	2 411 893	7 692 554
	Matériel de bureau, mobilier		6 628	1 294		7 922
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 716 280	2 409 675	2 411 893	7 714 062
TOTAL			7 716 280	2 409 675	2 411 893	7 714 062

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport	299 570			152 779			146 791
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	299 570			152 779			146 791
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	299 570			152 779			146 791
TOTAL GENERAL NON VENTILE			299 570			152 779	146 791

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	3 844 514	299 570	152 779	3 991 305
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	3 844 514	299 570	152 779	3 991 305
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	121 899	35 384	1 844	155 438
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	121 899	35 384	1 844	155 438
	TOTAL GENERAL	3 966 413	334 954	154 623	4 146 743

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	35 384	1 844	
	- financières	299 570	152 779	
	- exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.				

GROUPE SULLY

Aéropole Pau Pyrénées

19 rue d'Ayous

64121 SERRES CASTET

Tél : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 74

contact@groupe-sully.fr

RCS Pau 348 478 253 00032 - APE 6920Z

SAS AB LOCATION BORDEAUX

Page :

19

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières		
	Clients douteux ou litigieux	192 442	192 442
	Autres créances clients	1 098 444	1 098 444
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
	Impôts sur les bénéfices	178 911	178 911
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 389	26 389
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers		
	Groupe et associés		
	Débiteurs divers	35 124	35 124
	Charges constatées d'avance	6 679	6 679
	TOTAL DES CREANCES	1 537 989	1 537 989
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	8 035 583	2 192 877	5 842 706
	Emprunts et dettes financières divers	171 644	171 644	
	Fournisseurs et comptes rattachés	300 846	300 846	
	Personnel et comptes rattachés	100 307	100 307	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 057	52 057	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	122 882	122 882	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	42 968	42 968	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	171 249	171 249	
	Groupe et associés			
	Autres dettes	106 362	106 362	
	TOTAL DES DETTES	9 103 898	3 261 192	5 842 706
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		296 247
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT COURUS SUR EMPRUNTS</i>	7 012	7 012
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FSSEURS. FACT.NON.PARVENUES</i>	107 417	107 417
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES PAYES-CH. A PAYER</i> <i>PERSONNEL AUTRES CH.A PAYER</i> <i>CHARGE CP A PAYER</i> <i>ORG. SOCIAUX - CHARGES A PAYER</i> <i>CH.A.PAYER-TAXE APPRENTISSAGE-</i> <i>FORMATION CONTINUE</i> <i>ETAT - CHARGES CP A PAYER</i> <i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	70 708 29 599 30 582 6 930 239 1 596 2 121 39 624	181 400
Autres dettes <i>CHARGES DIVERSES A PAYER</i>	418	418

GROUPE SULLY

Aéroport Pau Pyrénées
 19 rue d'Ayous

64121 SERRES CASTET

Tél. : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 74
 contact@groupe-sully.fr

RCS Pau 348 478 256 00038 - APE 6920Z

SAS AB LOCATION BORDEAUX

Page :

22

Capital social

Etat exprimé en euros

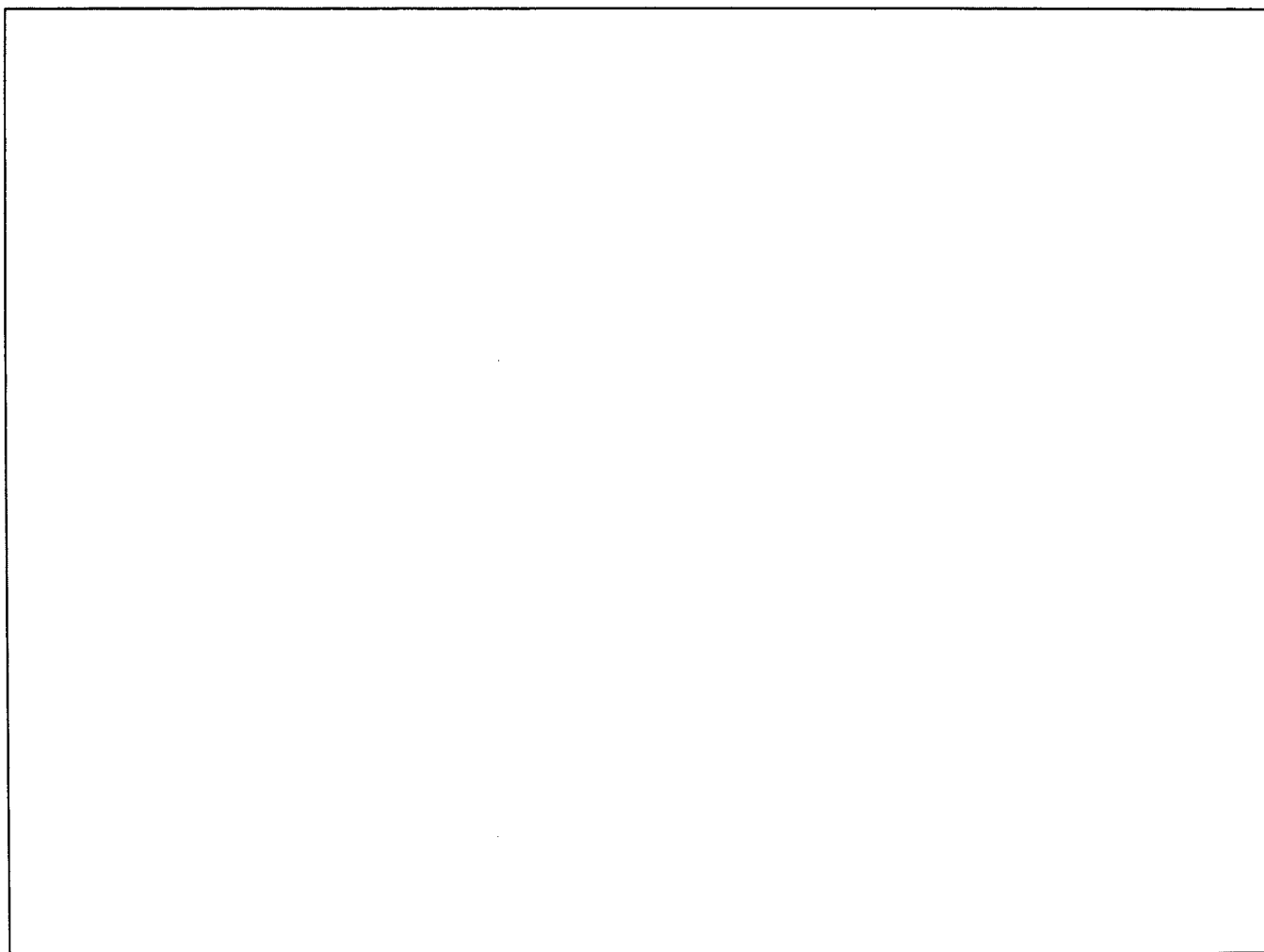
31/12/2025

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 000,00	100,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	100,0000	100 000,00



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 398 030	632 959			2 030 988
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	882 959	(882 959)		214 756	214 756
Subventions d'investissement	28 634			(14 010)	14 623
Provisions réglementées	3 844 514			146 791	3 991 305
TOTAL	6 264 136	(250 000)		347 537	6 361 673

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 250 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 250 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 6 014 136

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 6 014 136

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 97 537

GROUPE SULLY

Aéropole Pau Pyrénées

19 rue d'Ayous

64121 SERRES CASTET

Tél. : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 74

contact@groupe-sully.fr

RCS Pau 348 478 255 00035 - APE 6920Z

SAS AB LOCATION BORDEAUX

Page :

24

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		4	
	Cadres et ingénieurs		1	
	Autres catégories			
	TOTAL		5	

--